

SNETAP-FSU et CGT AGRI Occitanie

A Madame la Présidente du Conseil régional d'Occitanie -
Pyrénées - Méditerranée

A Monsieur le Directeur Général de l'Enseignement et de la
Recherche

Toulouse, le 19 janvier 2019

Objet : Préavis de grève régionale des personnels de la formation professionnelle continue agricole publique d'Occitanie le 24 janvier 2019

Madame la Présidente, Monsieur le Directeur Général,

Les CFPPA, ayant répondu aux appels d'offres de formation continue lancés par la Région, reçoivent depuis le début du mois les réponses de la part de vos services.

Nous déplorons que, dans le cadre de ces appels d'offres, vos services aient fortement contraint les centres publics à s'associer avec d'autres organismes de formation, privés eux. Il s'agit bien là pour nous d'une privatisation de la formation que nous dénonçons.

En premier lieu, il semble que ces réponses soient incomplètes, ce qu'ont confirmé vos services, et les centres manquent donc de visibilité. Par exemple, le CFPPA de Nîmes n'a pas obtenu de réponse concernant le CS PPAM. Il est donc difficile d'avoir une vision bien nette de l'avenir des centres, qui dépendent très souvent en grande majorité des commandes de la Région.

Ce qui apparaît clairement, c'est que le nombre de places financées semble être partout et pour toutes les formations en nette diminution (de 33 à 13 dans le BPREA de Rivesaltes, de 14 à 8 pour le BTSA d'Auzeville), ce qui aura pour conséquences inévitables, si les annonces devaient rester en l'état, une nette diminution des produits des centres (évaluée par exemple à -90 000 au CFPPA d'Auzeville ou -70 000 au CFPPA de Rivesaltes) et le licenciement ou le non-renouvellement de contrats de nombreux collègues. D'ores et déjà, des directions de centres ont annoncé la mise en application de ces mesures, par exemple à Pézenas avec le licenciement d'un collègue, d'autres ont dit qu'elles seraient inéluctables.

C'est donc pour protester contre ces mesures brutales, anti-sociales, destructrices pour le service public d'éducation, que nos organisations sont amenées à déposer un préavis de grève pour le jeudi 24 janvier 2019 et à demander le soutien de leurs autorités de tutelle. En l'absence de réponses satisfaisantes d'ici là, elles sollicitent une audience avec vous, Madame la Présidente, à l'occasion de cette journée de mobilisation.

Dans l'attente de vos réponses, espérant de votre part un engagement fort en faveur des centres publics de formation agricole et de leurs personnels, nous vous prions de croire, Madame la Présidente, Monsieur le Directeur Général, en notre détermination. Veuillez agréer l'expression de nos salutations respectueuses.

Snetap-FSU et CGT Agri Occitanie

Contacts : occitanie@snetap-fsu.fr, 06 23 02 29 37